

## REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE SAINT PIERRE D'ASCQ

**Ces quelques règles de vie en commun ont pour but :**

- **d'assurer le bon fonctionnement de l'école pour que chacun soit heureux de vivre dans cette maison**
- **de préserver la sécurité pour permettre à tous de profiter au mieux du temps passé à l'école**
- **de prendre de bonnes habitudes pour le mieux être de chacun et pour se préparer à la vie d'adulte**

**Chaque élève doit conserver ce règlement dans son cahier de correspondance qui se trouve en permanence dans son cartable. Chaque parent est censé en connaître le contenu !**

### DANS L'ECOLE...

- 1- Je suis poli. Je ne dis pas de grossièretés. Je respecte autant mes camarades que les adultes. Je fais attention à ma façon de parler et n'emploie pas un ton insolent ou arrogant.
- 2- Je connais et j'utilise avec plaisir les mots : Bonjour, Bonsoir, Merci, Pardon, S'il vous plaît, Excusez-moi... Aussi souvent que nécessaire.
- 3- Mon attitude est irréprochable envers tous les adultes : enseignants, surveillants, Mamans bénévoles, personnel de service ou de cantine...
- 4- Je ne mâche pas de chewing-gum, ni dans la classe, ni dans la cour de récréation.
- 5- Les goûters, bonbons, friandises ou collations sont interdits dans l'école. Si je vais à l'étude ou garderie, je peux prendre un goûter qui reste dans mon cartable la journée jusque 16h30.
- 6- Ma tenue vestimentaire est décente et adaptée à mon âge, mes épaules sont couvertes (pas de « manches-ficelle »), mon petit ventre reste caché dans la cour, les « tongs » restent dans les valises de plage, mes dessous ne sont pas visibles et mon maillot de bain en piscine est composé de 2 pièces (pour les filles !).

### ENTREES ET SORTIES...

- 7- Le matin, je dois être en classe à 08h30 et l'après-midi à 13h30. Je préfère toujours être quelques minutes à l'avance. Papa et Maman m'apprennent dès maintenant la ponctualité.
- 8- En dehors des heures de classe, je ne pénètre pas dans la classe.
- 9- J'attends calmement sur la cour de récréation qu'on vienne me chercher ou je quitte l'école en marchant sans m'attarder si j'y suis autorisé (uniquement en cycle III). Je ne franchis pas les limites au sol qui me sont fixées. Je ne joue pas sur la cour de l'Estrielle, je n'escalade ni les murs ni les grilles de l'école.
- 10- Personne n'est autorisé à entrer dans l'école par le petit portail au n° 1 rue Abbé Cousin, sur Arrêté Municipal. C'est une entrée administrative réservée au personnel et aux personnes handicapées.
- 11- Si je suis à bicyclette, je sors à pied en tenant mon vélo à la main. Je ne roule qu'une fois à l'extérieur de l'école et de la cour de l'Estrielle.
- 12- La cour de l'Estrielle n'est pas un dépose-minute pour parents pressés, ni une garderie surveillée. L'école n'y est absolument pas responsable en cas d'incident.
- 13- Je ne me déplace ni en vélo, ni en rollers, ni en trottinette dans l'école.

### DANS LA COUR...

- 14- La cour est un espace de jeu sur lequel je me comporte avec respect des autres. Je fais attention à mon langage. Je ne suis pas brutal. Je ne bouscule pas les plus petits que moi.
- 15- Pendant les récréations, les jeux violents ou dangereux sont interdits.
- 16- Je respecte la propreté de la cour en utilisant les poubelles chaque fois que cela est nécessaire. Avec ma classe, je participe à un service de ramassage des papiers.
- 17- Je laisse à la maison : ballons en cuir et en plastique, chaussures de foot à crampons, balle de golf ou de tennis, grosses billes et billes en plomb, jeu vidéo, téléphones portables, lecteurs MP3, pâte « Slime », etc.

- 18- Je respecte les espaces verts et la nature. J'évite de piétiner pelouse et jardin.
- 19- Je ne joue pas avec des bâtons ou branches d'arbres. Je ne lance ni cailloux, ni marrons, ni bâtons, ni billes car je peux blesser un camarade.
- 20- Je profite de la récréation pour passer aux toilettes. J'ai soin de laisser les lieux en état de propreté. Je ne gaspille pas l'eau et je ferme bien les robinets. Les toilettes ne sont pas un espace de jeux, donc je ne m'y attarde pas. Je ne dégrade pas le matériel sanitaire (distributeurs de papier hygiénique, enrouleurs d'essuie-mains, portes, cloisons, robinetterie, etc.)
- 21- En fin de récréation, j'arrête de jouer, je me range rapidement et je rentre calmement en classe.

### DANS LA CLASSE...

- 22- Je respecte tout le matériel mis à ma disposition. En particulier, je veille à ce que mon bureau reste propre. Je n'écris pas dessus. Je n'y range pas de nourriture, de chewing-gum, de bonbons, de gadgets, d'objets tranchants, etc.
- 23- Je respecte les livres scolaires et je m'abstiens d'écrire dessus.
- 24- Je suis responsable des livres que j'emprunte. En cas de dégradation ou de perte, mes parents s'engagent à le remplacer ou à le rembourser à l'ARBS ou à la Bibliothèque d'Ascq.
- 25- Je possède toujours mon cahier de correspondance dans mon cartable. Papa et Maman le consultent chaque jour de classe. J'y colle toutes les circulaires importantes et je n'oublie pas de le faire signer par mes parents ou par l'enseignant : demande de rendez-vous, mots d'excuse après absence ou retard, sortie, dispense, sanctions ou punitions, etc.
- 26- J'écoute mon instituteur (institutrice), fais régulièrement mon travail et n'amuse pas mes voisins. Je ramasse les papiers sous mon bureau et par terre. Je range ma chaise dès que je sors de classe.
- 27- Je tiens mes engagements si on me confie une responsabilité de service en classe. J'en avertis mes parents, surtout si la tâche confiée me fait sortir de l'école en retard.
- 28- Jamais je ne reste en classe sans surveillance ou sans autorisation de mon instituteur/institutrice.
- 29- Je me déplace calmement en classe, sans bousculade, sans chahut, sans claquer les portes.

### A LA CANTINE...

- 30- Je ne gaspille pas la nourriture et mange un peu de tout sans me montrer difficile.
- 31- Je ne me déplace pas inutilement. Sauf urgence, j'évite d'aller aux toilettes pendant le repas.
- 32- Le repas est un moment de détente. Je parle sans élever la voix, sans crier.
- 33- Je mange proprement, je ne joue pas avec la nourriture. Je prends le temps de manger.
- 34- A la fin du repas, je range ma chaise, je débarrasse mon plateau et je quitte la cantine sans courir.
- 35- Je respecte les personnes responsables de la surveillance le midi.

### DANS LES ACTIVITES DIVERSES...

- 36- Je suis tenu de participer à toutes les séances d'éducation physique et de piscine. Seul un certificat médical peut m'en dispenser.
- 37- J'ai ma tenue de sport (chaussures, short, maillot, jogging...) pour tous les cours d'éducation physique afin de travailler dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.

**Les manquements à ces règles de vie seront sanctionnés par des PUNITIONS (devoirs supplémentaires) ou le PERMIS DE CONDUITE, puis RETENUES et EXCLUSIONS. 2 permis de conduite complétés entraîneront une exclusion temporaire de 2 jours ; 3 permis de conduite complétés entraîneront une exclusion définitive de l'établissement.**

**Tout élève responsable de dégradations volontaires dommageables à l'école ou envers autrui devra les réparer ou les rembourser.**

**Tout objet interdit amené dans l'école par un élève sera confisqué. Seuls les parents pourront le récupérer en fin d'année scolaire.**

**Elève de l'école Saint Pierre d'Ascq, je m'engage à respecter ce règlement.  
Parents de l'école Saint Pierre, en signant ce règlement, nous nous engageons à le faire respecter par notre enfant et à accorder notre confiance à l'équipe éducative.**

Signature de l'élève

Signature des parents